

Article 9 : « Je crois à la sainte Église catholique »

Paragraphe 6 : Marie, mère du Christ, mère de l'Église

CEC 963-972 : la maternité de Marie envers l'Église

3. Marie, icône eschatologique de l'Église

Nous avons à suivre Marie au delà du Calvaire, au delà du tombeau. C'est au port que Marie guide l'Église et chacun d'entre nous, comme l'Étoile du matin qui précède l'aurore.

[...] l'Église marche au cours du temps vers la consommation des siècles et va à la rencontre du Seigneur qui vient; mais sur ce chemin, elle progresse en suivant l'itinéraire accompli par la Vierge Marie qui avança dans son pèlerinage de foi, gardant fidèlement l'union avec son Fils jusqu'à la Croix¹.

Marie, après avoir été ici-bas un modèle pour l'Église *pérégrinante et crucifiée*, est désormais, dans la gloire de son Fils, le modèle de l'Église un jour totalement glorifiée elle aussi. Et ce n'est pas pour rien que la Constitution *Lumen Gentium*, résumant les destinées de l'Église, s'achève pratiquement sur cette phrase capitale:

C'est parce que dans le ciel où elle est déjà glorifiée corps et âme, la Mère de Jésus représente et inaugure l'Église en son achèvement dans le siècle futur - imago et initium est Ecclesiae in futuro saeculo consummandae -, qu'elle brille déjà sur cette terre, en attendant la venue du jour du Seigneur, comme un signe d'espérance assurée et de consolation devant le peuple de Dieu en pèlerinage (LG 68).

Mais comme il est parfois difficile à comprendre, ce mystère de l'Assomption ! Voici comment l'explique le cardinal Journet.

La gloire qui nous attend, qui attend l'Église, c'est la gloire du Christ ressuscité. Or, la Résurrection s'accomplit premièrement et immédiatement dans le Christ: c'est ici la source de la résurrection de tous les membres de l'Église, de nous comme de la Vierge Marie; mais puisque la loi de sainteté de l'Église ne nous touche que collectivement - aucun d'entre nous n'est aussi pur que l'Église -, la loi de glorification ne pourra toucher l'Église que lorsqu'elle aura atteint la plénitude de ses membres, à la fin des temps: voilà le Jugement dernier, l'expulsion des mauvais qui restaient encore au sein de l'Église du temps, et la glorification des Justes, de ceux qui étaient déjà dans l'Église, et de ceux qui sur cette terre semblaient ne pas y appartenir. Tandis que la loi de sainteté a déjà touché personnellement la Vierge, non pas selon le régime communautaire de la Hiérarchie et des sacrements. Marie n'a pas connu ces grandeurs de hiérarchie, qui sont si belles et importantes pour nous, mais qui sont seulement le moyen pour arriver aux grandeurs de sainteté, que Marie a connu au contact direct avec Jésus, et qui sont les seules grandeurs de l'Église destinées à subsister dans le ciel.

Pour ce qui est des grandeurs de sainteté, qui constituent seules la nouvelle hiérarchie des cieux, la loi de conformité au Christ est réalisée plus intensément dans la seule personne de la Vierge, qui relève tout entière de l'âge de la présence du Christ, que dans toute la collectivité de l'Église. Jamais l'Église, l'Épouse, n'est aussi intensément sainte qu'au temps du Christ, quand les grandeurs de hiérarchie sont encore toutes repliées dans le Christ Illuminateur et prêtre, et quand, n'existant en elle-même que dans l'ordre des grandeurs de sainteté, elle est représentée

¹ JEAN PAUL II, Encyclique « *Redemptoris Mater* », n. 2.

*tout entière dans la Vierge. Jamais elle n'est aussi intensément pure, corédemptrice, vierge et mère, victorieuse du péché et de la mort*².

Peut-être alors comprenez-vous pourquoi Marie n'a pas eu à attendre la Résurrection finale, comme nous qui restons grevés par le péché, et pourquoi elle a suivi immédiatement son Fils dans la gloire.

*[...] l'Épouse sainte, sans tache, immaculée, est tout entière rassemblée, au temps de la présence du Christ, dans la personne de la Vierge Marie. La loi de corésurrection dans le Christ peut donc la toucher personnellement. C'est pourquoi sa résurrection et son assumption pourront anticiper sur le rythme collectif du reste de l'Église et se régler sur le rythme personnel de la destinée du Christ*³.

Je vous laisserai sur une image: celle du célèbre couronnement de la Vierge d'Enguerrand Quarton à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon: Marie a trouvé place au sein de la Trinité, couronnée par le Père et le Fils qui se ressemblent, et par l'Esprit Saint, blanche colombe qui sort de leur bouche.

Sous ce triomphe, c'est l'Église de la terre, dominée par la Croix, rendue présente à tous les âges du monde par la Messe. Et autour de la Vierge, de part et d'autre du retable, ce sont les cortèges des patriarches, des apôtres, des papes, des vierges, des religieux, des Saints Innocents, bref, de tous ces bienheureux qui attendent la glorification de l'Église, les yeux rivés sur Marie déjà glorifiée. Dans l'un ou l'autre de ces cortèges, il y a une place vide qui nous attend...

Pour aller plus loin :

- CONCILE VATICAN II, *Constitution « Lumen Gentium »*, chapitre 8.

² JOURNET, C., *L'Église du Verbe incarné*, op. cit., t. 3, p. 590.

³ JOURNET, C., *L'Église du Verbe incarné*, op. cit., t. 3, p. 589.